Communiqué de presse

COUP D'ENVOI DE L'APPEL À PROJETS DE L'UNADEV POUR L'INCLUSION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

Bordeaux, le **19 juillet 2022** – **L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) lance son 2ème appel à projets national pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes. Au total, 500 000 € seront alloués aux lauréats pour soutenir l'émergence de projets innovants.**
Fin des candidatures : 30 septembre 2022 à remplir en ligne sur le site de l'UNADEV.

500 000 € POUR FAIRE AVANCER LA CAUSE DU HANDICAP VISUEL ET OUVRIR LES PERSPECTIVES D'UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

En France, 1,5 million de personnes sont atteintes d'une déficience visuelle et plus de **560 000 aveugles et malvoyants sont au chômage**[1]. Formation, insertion professionnelle, orientation et maintien dans l'emploi…

"Les personnes aveugles et malvoyantes font face à ces défis au quotidien et l'emploi reste un levier majeur pour accéder à l'autonomie", explique **Magalie Gréa, Directrice générale de l'Association.**

"Avec la deuxième édition de cet appel à projets, nous souhaitons impulser des initiatives et des actions afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel dans le cursus de formation et permettre leur insertion professionnelle", détaille-t-elle.

En fonction du projet et de son impact auprès des personnes aveugles et malvoyantes, l'UNADEV pourra financer **des projets** avec pour objectifs :

- d'élargir les **formations disponibles** pour les personnes en situation de handicap visuel et **améliorer l'éducation inclusive pour les étudiants ;**
- de développer et d'améliorer **l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap visuel ;**
- d'accompagner **la recherche de solutions pour le maintien de l'emploi ;**
- d'améliorer **l'accessibilité numérique des outils ;**
- de nourrir **l'imaginaire du grand public** sur la formation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap visuel au travers d'actions concrètes.

Cet appel à projets s'adresse **exclusivement à des organismes à but non lucratif, dont les structures publiques, les associations, les fondations ou encore les fonds de dotation.**
L'enveloppe globale sera répartie entre les différents lauréats avec un maximum de 100 000 euros par projet.

[1] Selon l'INSEE, 2015

LE CALENDRIER
19 juillet 2022 : ouverture des candidatures
30 septembre 2022 : clôture de réception des dossiers
1er au 15 octobre 2022 : étude et présélection des projets
22 novembre 2022 : sélection des projets par le jury
13 décembre 2022 : annonce des lauréats et des dotations

UN JURY COMPOSÉ D'ACTEURS AU REGARD COMPLÉMENTAIRE

Pour désigner les lauréats, l'UNADEV s'appuiera sur un jury composé de professionnels concernés, **membres actifs de l'Association** tels que **Magalie Gréa**, Directrice générale et **Christophe Guérin**, Directeur des missions sociales; mais également de **personnalités extérieures impliquées pour la cause** des personnes aveugles et malvoyantes comme **Laetitia Bernard**, journaliste et cavalière, **Mathieu Froidure**, Président chez Urbilog, **Deborah Pahl**, Responsable du Club Être ou encore **Matthieu Annereau**, élu de la métropole de Nantes et Président fondateur de l'association APHPP.

« Après une première édition réussie en 2019 avec dix neufs projets financés, nous avons particulièrement à cœur de renouveler cet appel à projets national. Il s'agit pour nous d'offrir un cadre incitatif pour que des projets innovants se concrétisent dans le but de proposer des solutions complémentaires à nos bénéficiaires. Une véritable opportunité pour les organismes à but non lucratif de se reconnecter à leur rôle sociétal pour faire bouger les lignes en faveur de la formation et de l'insertion des personnes aveugles et malvoyantes. »

Magalie Gréa, Directrice générale de l'UNADEV

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le formulaire de candidature à l'appel à projets doit être rempli avant le 30 septembre 2022 sur le site internet de l'UNADEV : formulaire de l'appel à projets.
Télécharger les modalités de l'appel à projets.
Pour plus d'information, consultez la page de l'appel à projets sur le site de l'UNADEV.

À PROPOS DE L'UNADEV

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels agit depuis 1929 pour améliorer la vie quotidienne des personnes aveugles et malvoyantes et participe à leur épanouissement individuel et collectif.

Pour chacun, grâce à nos 8 centres régionaux et nos relais sur l'ensemble du territoire, nous proposons des activités adaptées, des projets communs et des expériences qui développent l'autonomie et renforcent le pouvoir d'agir.

Avec le soutien de nos partenaires publics, privés et de nos donateurs, nous finançons l'accompagnement, la recherche et l'innovation. Grâce aux richesses humaines que sont nos adhérents, nos donateurs, nos bénévoles et nos salariés, nous agissons pour prévenir le handicap visuel et plaider pour une société véritablement inclusive pour tous. Pour en savoir plus : www.unadev.com

CONTACTS PRESSE

AGENCE PASSERELLES
Sophie Demaison / Charlotte Dandy
05 56 20 66 77 / unadev@passerelles.com

UNADEV
Julia Gacs
06 14 29 40 53 / j.gacs@unadev.com